

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 2 février 2016

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AVENA, M. BERTHIER, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. JASPART, M. JORROT, Mme LECOMTE LEGRAND, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme TROUWBORST, Mme VIAN.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQUAM (représentée par Mme AVENA), Mme HERVIEU (représentée par M. BERTHIER), Mme OBRIOT (représentée par Mme GINDRE).

Membres excusés (2) : M. BOURGUIGNAT, Mme MARTIN-GENDRE.

Date de convocation : 26 janvier 2016

Délibération n° : 2-2016

Objet : Vente d'un véhicule à la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (FFMJC)

Dans le cadre du schéma de développement des structures de quartier, approuvé par le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, en séance du 25 septembre 2015, la Ville de Dijon et son CCAS ont transféré la gestion de l'espace du Centre Socio-culturel de Fontaine d'Ouche à la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (FFMJC) depuis le 1^{er} janvier 2016.

Afin de lui permettre, dès à présent, de mettre en place ses activités éducatives et sociales, il est proposé de lui céder au prix de l'argus le véhicule Renault Master immatriculé AQ-584-JN acquis en 2004.

Aussi, les membres du conseil d'administration :

- approuvent la vente du véhicule ci-dessus énoncé, au titre de l'année 2016 ;
- autorisent l'encaissement du produit de cette vente qui s'élève à 1 400 € ;
- autorisent le Président ou son représentant légal à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration,

PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 8 FEV. 2016

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général,

Fabrice CHATEL

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Finances : 1
Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE - 3 FEV. 2016